

## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM DE CHAGNY 2 RUE DU BOURG 71150 CHAGNY

déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.

M Emmanuel MOROT RAQUIN, gérant de la société 2B2M DECORS, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CHEZ AMR CHEMIN DE LA GRANGERIE 71150 CHAGNY, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Emmanuel MOROT RAQUIN 33 Rue du puits Caillet 71150 Fontaines
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €
2e associé	Mme Brigitte BAYLE 18 Rue JJ Desvignes 71150 Fontaines
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10278 02564 00020693101 35 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 octobre 2023

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

*lu et approuvé*

JST06



Christian BOUILLOD

Directeur

Christian.bouillod@creditmutuel.fr

**Crédit Mutuel**  
Chagny

2, rue du Bourg - 71150 CHAGNY

Tél. 03 85 90 57 92 (appel local non surtaxé)

Fax 03 85 87 19 35

BOB CHALON/SAONE B 829 800 896

